

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 10/02/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 11/02/2015	N° d'enregistrement 2015-0043
--	---	---

1. Intitulé du projet

Projet HELIOS : construction d'un bâtiment de conditionnement, d'un bâtiment de stockage et de locaux annexes.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
37 B	La commune de Marconnelle ne dispose pas d'un Plan Local d'Urbanisme, le permis de construire doit faire l'objet d'un examen au cas par cas pour une surface comprise entre 3 000 m ² et 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- la construction d'un bâtiment de conditionnement (Surface = 1300m², Hauteur = 14m & 10m)
- l'extension d'un bâtiment de stockage (Surface = 2800m², Hauteur = 12,7m)
- la construction d'un couloir pour le transit des palettes de produits finis (Surface = 790m², Hauteur = 4m)
- la construction d'un local de nettoyage (CIP) (Surface = 75m², Hauteur = 8,2m)
- la construction d'un couloir piétons (Surface = 84m², Hauteur = 3m)
- la construction d'un couloir conditionnement (Surface = 185m², Hauteur = 7m)
- la surélévation du bâtiment réception
- aucune voirie supplémentaire créée

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du présent projet est de fabriquer, sur le site de Marconnelle, une gamme de produits différente en plus de celles déjà produites sur le site.

Le projet nécessite la mise en place de nouvelles lignes de conditionnement et l'extension de notre bâtiment de stockage de produits-finis.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet sera réalisée entre le mois de juin 2015 et le mois de décembre 2015. Cette période, importante à respecter pour assurer le scope du projet, comprend le gros-oeuvre (fondations, terrassement, structure), le second-oeuvre (couverture, électricité, plomberie, ...), les voiries et aménagements divers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité de Nestlé Purina à Marconnelle est la production de croquettes pour animaux de compagnie.

Les extensions prévues dans le cadre de ce projet serviront au conditionnement et au stockage de la nouvelle gamme de produits.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet est soumis à Permis de construire (objet de la présente demande). Le site est actuellement soumis à autorisation, un dossier de demande de modifications des conditions d'exploiter est en cours avec la DREAL (agence de Gravelines). Lors de la présentation du projet que nous avons faites à notre inspecteur, celui-ci a qualifié, au vu des premiers éléments communiqués, la modification comme "non substantielle"

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation au titre du code de l'urbanisme (permis de construire)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur
	Projet HELIOS - 1ère partie (PC n°062 550 14 00002 accordé)	Projet HELIOS - 2ème partie (demande de PC en cours)
Surface voirie actuelle =	28703,3 m²	28703,3 m²
Surface voirie future =	28703,3 m²	28703,3 m²
Surface bâtie actuelle =	48824,75 m²	48824,75 m²
Surface bâtie future =	49460,75 m²	54254,75 m² (y compris surface projet HELIOS 1ère partie)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin Voyeux
Zone Industrielle
Lieu-dit Le Grand Marais
62140 Marconnelle

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 0 ' 53 " 783 Lat. 50 ° 22 ' 44 " 243

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Dernière autorisation : 27/01/2012

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace vert et voirie

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Basse Vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation de la Vallée de la Canche Prescrit le 30/10/2001
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	7 km du Marais de la Grenouillière (zone Natura 2000 FR3102001)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre du projet, une installation de nettoyage en place va être réalisée en remplacement d'une installation actuelle. Le projet ne générera donc pas de consommation d'eau complémentaire. L'extension de l'entrepôt et du conditionnement sont des zones sans eau (nettoyage sol à l'autolaveuse uniquement)</p> <p>Le cas échéant, reutilisation de matériaux pour constitution de merlons ou autres.</p>
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet sera réalisé au sein d'un site existant accueillant déjà des constructions. En ce sens le projet de NESTLE PURINA n'aura pas d'impact supplémentaire vis-à-vis de la biodiversité existante.</p> <p>Concernant le PPRI, le site destiné à accueillir le projet n'est pas situé en zone inondable</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation accueille déjà des constructions.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones inondables identifiées dans le PPRI ne concernent pas le site d'implantation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les équipements concerné par le projet ne sont pas sources de bruit (lignes de conditionnement, entrepôt de stockage, installation de nettoyage en place).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<p>Un réseau séparatif collectera séparément les eaux pluviales et les eaux usées. Les eaux pluviales seront rejetées dans la Canche, de même que les eaux usées après traitement dans la station d'épuration interne au site.</p>	
		<p>Les eaux usées seront traitées comme actuellement par la station d'épuration interne au site. Le projet n'engendrera pas de volume d'effluents supplémentaires. Déchets non dangereux : essentiellement des déchets d'emballages supplémentaires. Le site étant existant, les filières de traitement de ces déchets sont déjà en place. Déchet dangereux : pas de production supplémentaire prévue et comme pour les déchets non dangereux, les filières sont déjà en place.</p>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain d'implantation du projet de NESTLE PURINA est situé en zone d'activité, sur un site contenant déjà des constructions. Le projet consiste en l'extension des lignes de conditionnement et de l'entrepôt de stockage des produits finis. Ces activités, déjà présentes sur le site, génèrent déjà peu d'impact vis-à-vis de l'environnement et ces impacts ne seront pas modifiés. Par ailleurs, lors de la dernière modification de l'arrêté d'autorisation en 2012, nous avons remis à notre inspection des installations classées une étude d'impact complète portant sur l'ensemble du site. Cette étude a été fournie dans le cadre d'une procédure simplifiée sans enquête publique. Cette étude restant d'actualité par rapport au présent projet, nous pensons que celui-ci devrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

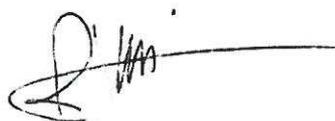
Fait à

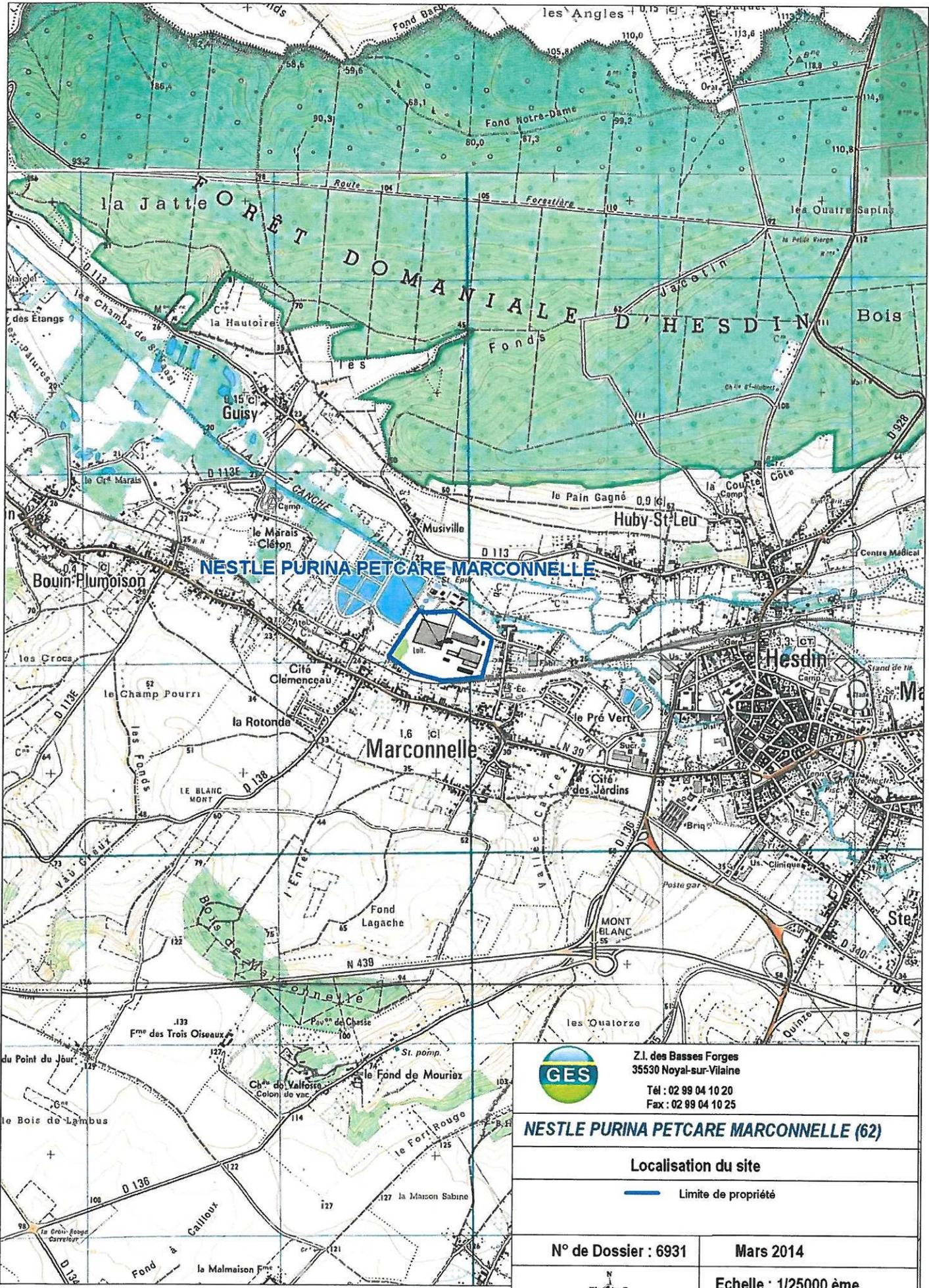
MARCONNELLE

le,

09/02/2015

Signature

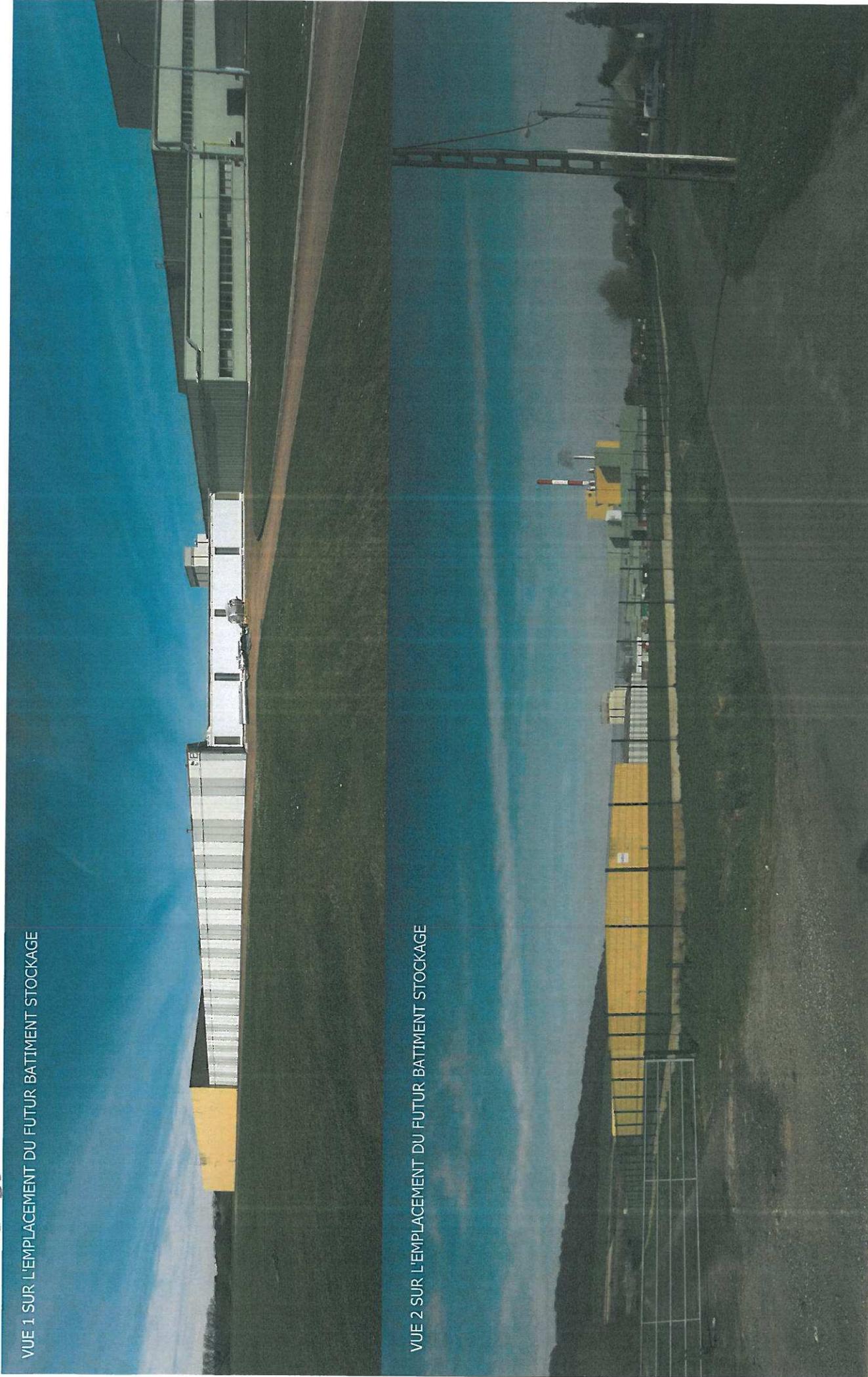




	
Z.I. des Basses Forges 35530 Noyal-sur-Vilaine Tél : 02 99 04 10 20 Fax : 02 99 04 10 25	
NESTLE PURINA PETCARE MARCONNELLE (62)	
Localisation du site  Limite de propriété	
N° de Dossier : 6931	Mars 2014
	
Echelle : 1/25000 ème	

1/10000

VUE 1 SUR L'EMPLACEMENT DU FUTUR BATIMENT STOCKAGE



VUE 2 SUR L'EMPLACEMENT DU FUTUR BATIMENT STOCKAGE

MAITRISE D'OEUVRE



ATELIER 251
ARCHITECTES
40 rue Saint-Eloi - 76600 ROUEN
Tel. 06 51 77 02 51 Fax. 06 58 77 02 51
e-mail: atelier251@act251.com
site web: www.act251.com

ATELIER 251
SARL au capital de 100 000 €
40, rue Saint Eloi - 76600 ROUEN
Tél. 06 51 77 02 51 Fax. 06 58 77 02 51
e-mail: atelier251@act251.com
www.act251.com
R.C. 314 321 041

MAITRISE D'OUVRAGE



PC 7 & 8 - REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE

PROJET HELIOS
PHASE II

VUE 3 SUR L'EMPLACEMENT
DES FUTURS COULOIRS PALETTE & PIETONS



VUE 4 SUR L'EMPLACEMENT
DES FUTURS COULOIRS PALETTE & PIETONS



MAITRISE D'OEUVRE



ATELIER 251
ARCHITECTES
40 rue Saint-Eloi - 76000 ROUEN
Tel: 09 51 77 02 51 Fax: 09 59 77 02 51
e-mail: atelier251@e251.com
Site web: www.a251.com

ATELIER 251
SARL au capital de 76000 €
40 rue Saint-Eloi - 76000 ROUEN
Tel: 09 51 77 02 51 Fax: 09 59 77 02 51
e-mail: atelier251@e251.com
www.a251.com
R.C.S. Rouen 5134

MAITRISE D'OUVRAGE



PC 7 & 8 - REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE

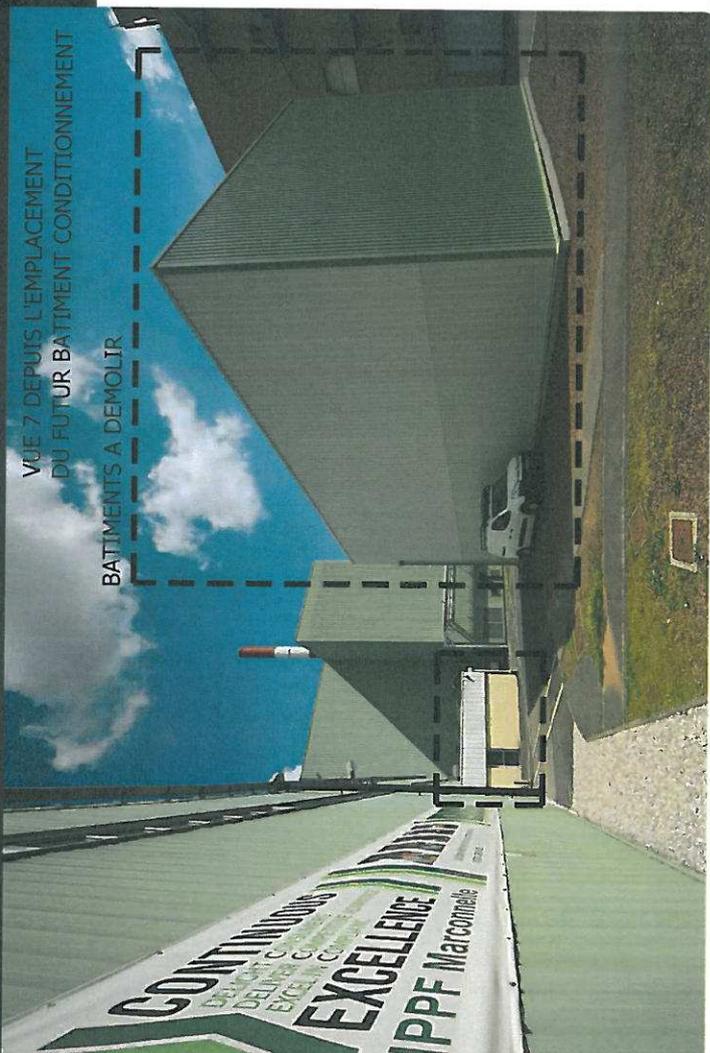
PROJET HELIOS
PHASE II

VUE 5 SUR L'EMPLACEMENT
DU FUTUR BATIMENT CONDITIONNEMENT



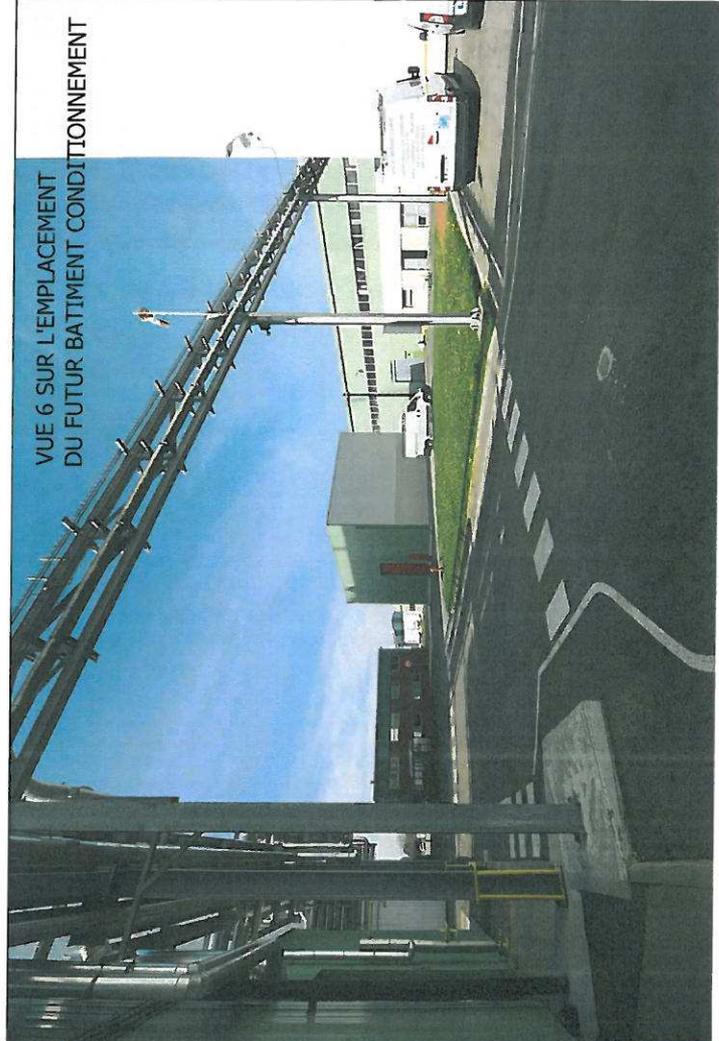
BATIMENTS A DEMOLIR

VUE 7 DEPUIS L'EMPLACEMENT
DU FUTUR BATIMENT CONDITIONNEMENT



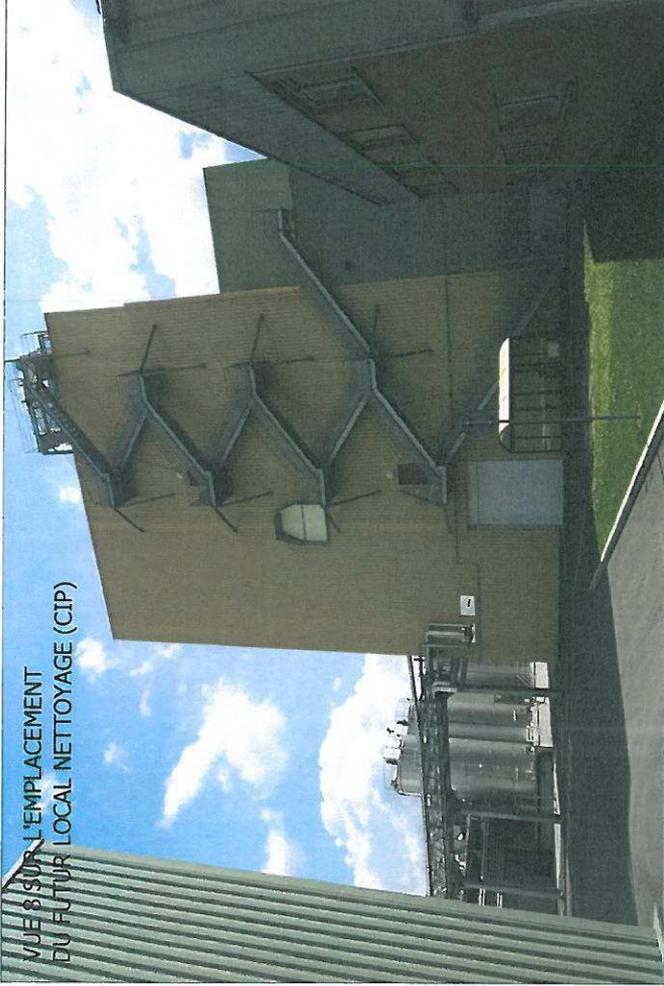
BATIMENTS A DEMOLIR

VUE 6 SUR L'EMPLACEMENT
DU FUTUR BATIMENT CONDITIONNEMENT

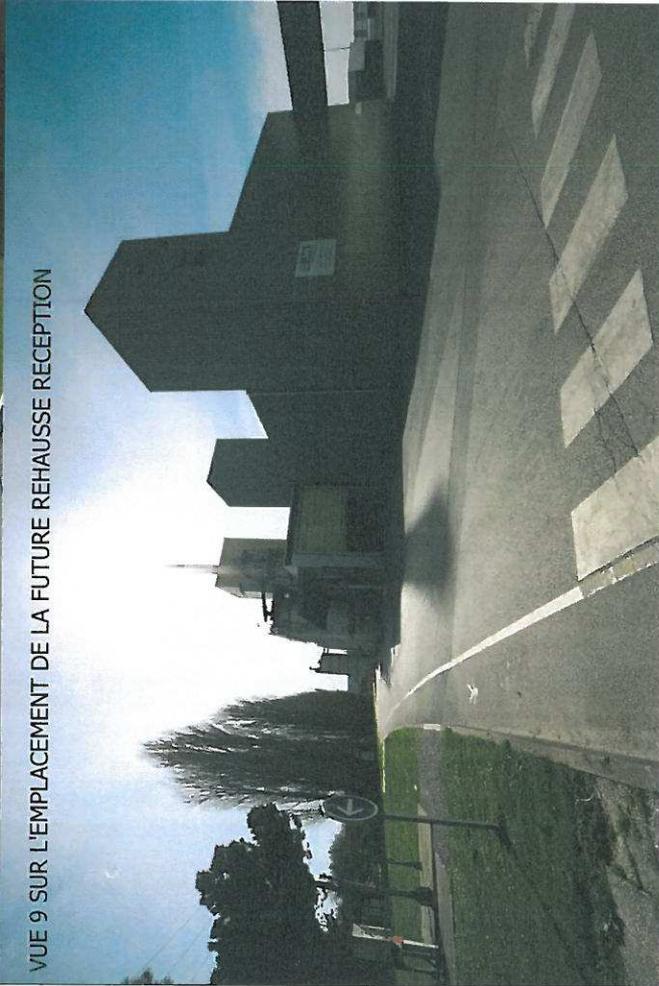


<p>MATRISE D'OEUVRE</p>  <p>ATELIER 251 ARCHITECTES 40 rue Saint-Eloi - 76600 ROUEN Tel: 09.51.77.02.51 - Fax: 09.59.77.02.51 e-mail: atelier251@atelier251.com site web: www.atelier251.com</p>	<p>MATRISE D'OUVRAGE</p>  <p>PC 7 & 8 - REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE</p> <p>PROJET HELIOS PHASE II</p>
--	--

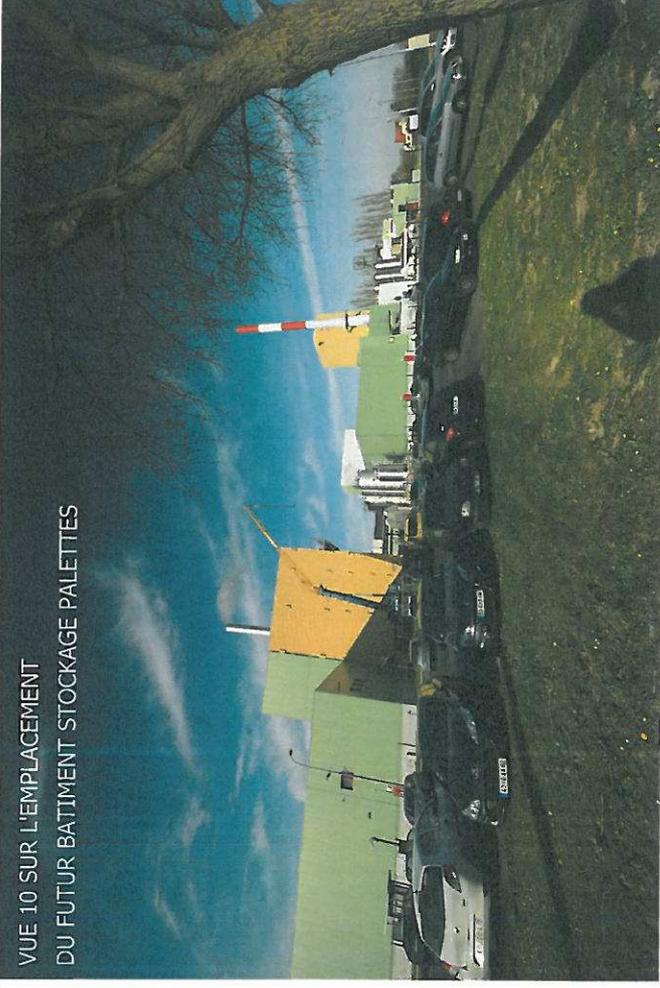
VUE 8 SUR L'EMPLACEMENT
DU FUTUR LOCAL NETTOYAGE (CIP)



VUE 9 SUR L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE REHAUSSE RECEPTION



VUE 10 SUR L'EMPLACEMENT
DU FUTUR BATIMENT STOCKAGE PALETTES



MAITRISE D'ŒUVRE



ATELIER 251
ARCHITECTES
40 rue Saint-Eloi - 76000 ROUEN
Tel: 09 81 77 02 51 Fax: 09 81 77 02 51
e-mail: atelier251@e251.com
site web: www.a251.com

ATELIER 251
SARL architectes au capital de 100 000 €
10 rue Saint-Eloi - 76000 ROUEN
Tel: 09 81 77 02 51 Fax: 09 81 77 02 51
e-mail: atelier251@e251.com
www.a251.com
R.C.S./R.C. 5 434

MAITRISE D'OUVRAGE



PC 7 & 8 - REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE

PROJET HELIOS
PHASE II

Annexe 5:

